

DIMANCHE  
14 JUIN 2026  
DE 8H-17H

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION EXPOSANT



### VOS COORDONNÉES

Nom / Prénom

Adresse complète

Téléphone

Email

### TYPE DE MARCHANDISES

Cochez les catégories  
correspondant à vos articles :

- Vêtements
- Chaussures & accessoires
- Livres, BD, magazines
- Vinyles, CD, DVD
- Jouets
- Puériculture (poussettes, etc.)
- Électronique
- Vaisselle
- Autre : \_\_\_\_\_

### VOTRE EMPLACEMENT

Nombre de mètres souhaités (15€ 3 mètres  
+ 5€ par mètre supplémentaire) :

①  3 mètres 15€    OU    ②  \_\_\_\_\_ mètres \_\_\_\_\_€

Table à louer : \_\_\_\_\_ x 10€

Si vous souhaitez être placé à côté d'un  
autre exposant, veuillez préciser son nom :

Nom : \_\_\_\_\_

### ACCEPTATION DE REGLEMENT

Mon inscription vaut acceptation du  
règlement de ce vide-grenier :

Signature : \_\_\_\_\_

### PAIEMENT

Montant total à régler :

Mode de règlement choisi :

- Chèque à l'ordre de « Association SLH »
- Virement (en référence : Nom utilisé pour la réservation) FR76 1820 6001 2512 5900 5200 160

### RENOI DU FORMULAIRE

- Pensez à joindre :** Formulaire rempli + votre paiement + la copie de votre carte d'identité + extrait KBis (uniquement pour les Pros)
- Association SLH, Boîte aux lettres de la mairie, 78790 HARGEVILLE
- Par email : [slh78790@gmail.com](mailto:slh78790@gmail.com)
- Date limite d'inscription : **31 mai 2026**

## RÈGLEMENT DU VIDE GRENIER

Le vide grenier d'Hargeville, organisé par l'association S.L.H., est situé au centre du village, aux abords de la mairie.

Elle est ouverte aux particuliers et aux professionnels. Les particuliers ne peuvent vendre ou échanger que des objets personnels et usagés : ils devront signer l'attestation sur le formulaire d'inscription.

La vente d'animaux est interdite.

SEULE la vente d'armes de 8ème catégorie est autorisée (armes et munitions historiques et de collection). Elle est strictement interdite aux mineurs.

Les particuliers doivent attester sur l'honneur de leur non-participation à 2 précédentes manifestations de même nature au cours de l'année civile (décret N° 2009-16 relatif aux ventes au déballage).

Le minimum de réservation est de 3 mètres linéaires pour 15 euros. Le ml supplémentaire est à 5 euros.

L'installation doit avoir lieu entre 7h00 et 8h00 le jour du vide grenier. Après 8h00, les emplacements retenus mais non occupés ne seront plus réservés.

SLH met à votre disposition des tables de 2m à 2.40m à la location, au tarif de 10 € par table, sous réserve de disponibilité.

Après 8h00 et avant 17h00, aucun véhicule ne sera admis dans le périmètre de la manifestation. Tous les véhicules devront impérativement se garer à l'extérieur du périmètre du vide grenier.

Le nettoyage des emplacements, à l'issue du vide grenier est à la charge des occupants.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de météo défavorable.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol, d'incendie ou d'accident qui pourraient survenir lors de la manifestation.

L'organisateur se réserve le droit d'expulser sans remboursement toute personne contrevenant au présent règlement, à la bonne moralité et à l'esprit de la manifestation.